

**VANDEMOORTELE**  
Société Anonyme  
Ottergemsesteenweg-Zuid 816  
9000 Gand (Belgique)  
TVA BE 0429.977.343  
RPM Gand (Division Gand)  
(la "Société")

**Procuration de détenteur d'obligations, aux fins de participer avec voix consultative, à l'assemblée générale ordinaire de Vandemoortele NV le 14 mai 2019 à 15 heures**

A l'attention de Monsieur Dirk Durez  
Secretary General  
Moutstraat 64  
B-9000 Gent  
fax: 0032.9.242.45.40  
e-mail: dirk.durez@vandemoortele.com

Le/la soussigné(e),

Nom/Dénomination:.....  
.....,

Adresse/Siège social & N°  
BCE:.....,

Détenteur de\* .....(nombre)

- (1) 3,060 % obligations NV Vandemoortele (ISIN BE0062227933) avec comme date d'échéance le 10 juin 2022, émises le 10 juin 2015
- (2) 3,50 % obligations subordonnées NV Vandemoortele (ISIN BE0002268374) avec comme date d'échéance le 7 novembre 2023, émises le 7 novembre 2016.

par la Société, déclare par la présente désigner en qualité de mandataire spécial:

.....,

Aux fins de le/la représenter, avec voix consultative, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 14 mai 2019 à 15 heures à 9000 Gand, Moutstraat 64, avec l'ordre du jour et les propositions de résolutions de l'assemblée générale ordinaire suivants :

- Prise de connaissance du rapport de gestion combiné du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire de la Société sur les comptes statutaires et les comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2018.
- Approbation des comptes statutaires de la Société arrêtés au 31 décembre 2018 et proposition d'affectation du résultat.

*Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire décide d'approuver les comptes statutaires arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'administration de la Société dans son rapport de gestion combiné.*

\* supprimer si non applicable

- Prise de connaissance des comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2018.
- Décharge aux administrateurs de la Société.

*Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire décide de donner décharge à chacun des administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice 2018.*

- Décharge au commissaire de la Société.

*Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire décide de donner décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat pendant l'exercice 2018.*

- Renomination des administrateurs.

*Proposition de résolution : L'assemblée générale décide de nommer comme administrateurs de la Société pour une période de trois ans qui expirera immédiatement après l'Assemblée Générale relative à l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 :*

- *Mr. Michel Léonard;*
- *Mme Ann Deruyttere;*
- *Sarl CB Management, représentée par son représentant permanent, Mme Cécile Bonnefond.*

*Leur mandat sera rémunéré conformément aux décisions prises par l'assemblée générale.*

- Divers.

Les détenteurs d'obligations dématérialisées doivent, s'ils souhaitent être présent à l'assemblée générale ordinaire avec une voix consultative, déposer cette procuration signée au plus tard le mercredi 8 mai 2019 aux bureaux de la Société à 9000 Gent, Moutstraat n° 64.

Ensemble avec cette procuration signée, les détenteurs d'obligations dématérialisées doivent déposer une attestation délivrée par un teneur de compte agréé ou par l'organisme de liquidation, qui confirme l'indisponibilité des obligations jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire.

---

Nom: .....

Date: .....